



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 28 mai 2015

Procès-verbal

Monsieur Didier BONNARD, Maire est empêché

Messieurs André MASLANKIEWICZ - Emile PERRAUD – Michel BATTISTELLA et Bruno FORT, Adjoint.

Mesdames Christine COCHET – Marie DICORATO - Christine LECHON - Céline MAFFRE - Frédérique MOISSET et Vanessa VEILLON - Monsieur Christian COCHET, conseillers municipaux.

Absents : Messieurs Patrick CHARNAY - Francisco MARTINEZ et Jean-Michel SALQUE

Secrétaire de séance : Emile PERRAUD

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

➤ Délibérations :

- Mise en vente de la propriété reçue en legs
- Création d'un emploi temporaire pour accroissement d'activité
- Création du Comité Consultatif des Sapeurs-Pompiers Volontaires du CPINI
- Avenant n°10 service ADS

➤ Informations :

- Travaux de mise en accessibilité de la salle des fêtes
- Travaux envisagés
- Projet de commune nouvelle

Monsieur le Maire, empêché par un accident corporel ayant entraîné son hospitalisation, postérieurement à la convocation de l'assemblée, la séance du Conseil Municipal est présidée par Monsieur André MASLANKIEWICZ, 1^{er} adjoint.

Monsieur Emile PERRAUD est nommé secrétaire de séance.

Procès-verbal du 24 mars 2015 :

Pas d'observations, il est adopté à l'unanimité.

Avant l'ouverture de la séance en mairie, le Conseil Municipal s'est réuni aux abords du groupe scolaire afin d'étudier *in situ* le projet de réalisation d'une passerelle sur le Furans permettant de relier le centre du village à l'école.

➤ Délibérations :

- Mise en vente de la propriété reçue en legs

Monsieur Maslankiewicz indique que la succession n'étant pas encore intégralement réglée, la commune n'est pas en mesure de procéder à la mise en vente de la propriété de Mr Mathern, reçue en legs. Il demande donc le report de cette délibération à une séance ultérieure. Acceptée à l'unanimité.

• **Création d'un emploi temporaire pour accroissement d'activité**

Monsieur Maslankiewicz rappelle que l'augmentation des effectifs de l'école conduit à l'ouverture d'une classe maternelle à la prochaine rentrée scolaire.

Il précise que cette situation ne sera que transitoire et que l'année suivante l'école comptera 4 classes primaires et 1 classe maternelle.

En conséquence, il conviendrait de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité d'ATSEM à temps incomplet pour l'année scolaire 2015-2016.

Ce poste sera pourvu par un agent contractuel recruté par Monsieur le Maire. La durée hebdomadaire de service sera définie dans le contrat.

Proposition adoptée à l'unanimité.

• **Création du Comité Consultatif des Sapeurs-Pompiers Volontaires du CPINI**

Monsieur Bruno FORT, adjoint en charge du dossier, déplore qu'en dépit de multiples relances, des sapeurs-pompiers volontaires du CPINI ne sont pas à jour de leur visite médicale, ce qui empêche leur nomination au Comité Consultatif.

Il demande donc le report de la délibération et l'envoi d'un courrier aux personnes concernées pour régularisation de leur situation.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accède à ces demandes.

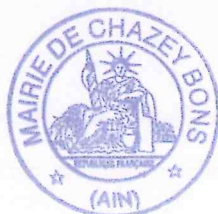
• **Avenant n°10 service ADS**

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise Monsieur Maslankiewicz, adjoint en charge de l'urbanisme, représentant Mr le Maire, à signer l'avenant n°10 à intervenir avec la Communauté de Communes Bugey Sud pour le prévisionnel 2015 du service ADS.

➤ **Informations :**

- Travaux salle des fêtes :
 1. Mr Fort indique que les contrôles réalisés concluent à l'absence d'amiante.
 2. La consultation des entreprises sera conduite par les services de la Communauté de Communes Bugey Sud
- Travaux de l'église
 1. Mr Battistella rappelle que des infiltrations d'eau ont été détectées et qu'il convient de réaliser des travaux de réfection de toiture avant la rénovation des façades.
 2. L'entreprise PAUGET a été retenue pour repasser le toit au niveau des tuiles sur la partie église. Pendant ces travaux l'entrepreneur fera l'état des lieux au niveau du clocher qui n'est accessible qu'à partir du toit.
- Parking salle des fêtes :
 1. Monsieur Maslankiewicz rappelle la condamnation de la commune suite à la requête de Mme Burdinat devant le Tribunal Administratif. L'assurance de la Commune a réglé tous les frais et l'affaire est close.
 2. La clôture du parking va être réalisée prochainement telle qu'elle était prévue.
- Eclairage public à Cressieu :
- Mr Battistella indique que la commune souhaite sécuriser les déplacements des écoliers et collégiens de Cressieu qui empruntent le ramassage scolaire : étude de l'extension de l'éclairage public et réalisation d'un chemin piétonnier en cours.
- Projet de création d'une commune nouvelle :
 1. Mr Maslankiewicz explique que la commune de Pugieu a proposé d'étudier la création d'une commune nouvelle regroupant les 2 collectivités et propose de créer une commission communale. Les élus ci-dessous sont volontaires pour participer aux travaux de cette commission qui sera présidée par Mr le Maire.
 - André Maslankiewicz
 - Emile Perraud
 - Michel Battistella
 - Bruno Fort
 - Céline Maffre
 - Christine Lechon
 - Christian Cochet

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance. Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 28 mai 2015.



Chazey-Bons, le 1^{er} juin 2015

Pour le Maire empêché, André Maslankiewicz 1^{er} adjoint